

## Article

---

« Le nationalisme au Québec »

Louis Balthazar

*Études internationales*, vol. 8, n° 2, 1977, p. 266-281.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/700778ar>

DOI: 10.7202/700778ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

## LE NATIONALISME AU QUÉBEC

LOUIS BALTHAZAR \*

Le sentiment nationaliste est une constante dans l'histoire du Québec depuis près de deux siècles. Des changements politiques, économiques et sociaux ont pu modifier la nature du nationalisme au Québec, mais jamais ils n'ont su faire disparaître la conscience d'un groupe de francophones nord-américains de constituer une nation distincte. Cette conscience est aujourd'hui plus vive que jamais et demeure la donnée centrale de la politique québécoise.

Nation et nationalisme sont des termes dont la teneur sémantique est loin d'avoir été établie rigoureusement. Il semble, au contraire, que la fréquence de leur utilisation ait inévitablement entraîné une hétérogénéité conceptuelle qui n'est pas l'un des moindres obstacles à l'analyse du phénomène nationaliste. Avant de dire quoi que ce soit d'un nationalisme particulier, il importe donc de convenir d'une certaine définition des termes employés.

À la lumière de ces significations et de quelques remarques d'ordre théorique, nous pourrions mieux dégager le sens du nationalisme traditionnel au Québec, de son rejet et de l'apparition d'un nationalisme moderne au début des années soixante. Nous tenterons enfin d'esquisser quelques perspectives.

— 1 —

De toutes les définitions de la nation données par les différents théoriciens du nationalisme, quatre éléments peuvent être retenus comme une sorte de dénominateur commun : le territoire, une tradition historique commune, une culture distincte et la présence d'institutions politiques nationales<sup>1</sup>. C'est donc dire qu'un groupe de personnes partageant depuis un certain temps, sur un territoire donné, un ensemble de valeurs et un mode de vie communs, c'est-à-dire une culture, ayant une perception généralement semblable de leurs antécédents historiques et capables de traduire leurs aspirations au plan politique, constitue une nation.

D'autres éléments sont fréquemment ajoutés, dont les plus importants sont la langue, la religion et les institutions économiques. Nous nous trouvons alors sur un terrain plus fragile. Une langue commune semble bien, tôt ou tard, être le fait de tout groupement qui se dit national. Mais il existe quelques rares

\* Professeur au Département de science politique, université Laval.

1. Voir, entre autres, Rupert EMERSON, *From Empire To Nation*, Boston, Beacon Press, 1960, pp. 89-104 ; Boyd SHAFER, *Faces of Nationalism*, New York, Harcourt, Brace, Janovich Inc., 1972, pp. 3-22.

exceptions, s'il est vrai qu'on puisse parler d'une nation suisse, par exemple, ou encore si l'on considère certaines nations multilingues parmi des États en voie de développement. Certains iraient jusqu'à considérer les Belges et même les Canadiens comme constituant, dans chaque cas, une seule nation. Quant à la religion, elle a été certes dans plusieurs cas un facteur de cohésion. Mais, le plus souvent, c'est la culture qui s'est accaparé l'idéologie religieuse en fonction de son maintien. Il est plus rare qu'une religion donnée ait été un critère essentiel de la conscience nationale. En tous cas, le nationalisme, à mesure qu'il se développe et se modernise, tend à laisser dans l'ombre le facteur religieux. Le Pakistan et Israël, pour ne pas parler du Québec, illustrent bien cette tendance. Enfin, il est vrai qu'une nation cherche à se donner des institutions économiques bien à elle pour assurer son autonomie. Mais les transactions économiques, à elles seules, ne suffisent pas à provoquer l'apparition d'une nation. Combien de peuples colonisés ont conservé leur cohésion nationale en dépit de leur intégration économique à une métropole ! Si le facteur économique allait, de lui-même, être un critère de nationalité, il faudrait sans doute renoncer à parler d'une nation canadienne-française ou québécoise.

Un autre facteur qui, chez plusieurs auteurs, suffit à lui seul à définir la nation, c'est la volonté d'un peuple de s'identifier comme tel. Cela nous donne des définitions quasi tautologiques comme : « il existe une nation là où la majorité des membres d'une société se perçoivent comme appartenant à une nation ». Si ce type de définition n'explique pas assez, il a, au moins, le mérite de souligner le caractère volontaire et non déterministe de la nationalité. Cette conception, d'inspiration française, mise de l'avant pour justifier l'intégration de l'Alsace-Lorraine à la France<sup>2</sup>, a fini par l'emporter sur la conception biologique, d'origine germanique, selon laquelle les nations étaient des entités naturelles, caractérisés par des traits raciaux. Le nazisme, dévoilant la monstrueuse logique de cette conception, lui aura donné son coup de mort. Il est tout de même important de souligner la distinction. Car, si pratiquement aucune nation ne se définit aujourd'hui en fonction de ses composantes purement ethniques, les adversaires du nationalisme se plaisent encore à nous renvoyer à Hitler. Les Québécois, parmi d'autres, encaissent fréquemment ce type d'accusation. Notons ici que les quatre éléments mentionnés plus haut s'accommodent très bien de la conception volontaire et non raciste de la nation. Le territoire peut accueillir des personnes d'origines raciales diverses. On peut s'intégrer à une culture, quelle que soit son origine ethnique. On peut même partager une histoire même si elle n'est pas celle de ses ancêtres ; la majorité des Américains en témoigne. Enfin, le pouvoir politique peut facilement s'exercer dans le cadre du pluralisme racial.

La définition de Karl Deutsch<sup>3</sup> est également aux antipodes de la conception biologique. Elle a le grand avantage d'être strictement empirique et de se prêter à l'analyse quantitative. Si on établit, en effet, qu'une nation est « un

2. Pour Ernest Renan, l'existence d'une nation est « un plébiscite de tous les jours ». (*Qu'est-ce qu'une nation ?*, Paris, 1887).

peuple en possession d'un État » et qu'on définit le peuple comme un « réseau de communications intenses et fréquentes », on peut alors tenter de quantifier le sentiment national selon l'intensité et la fréquence des communications. Il n'est pas sûr que cette opération puisse mener aux résultats escomptés. Car si les communications sont susceptibles d'augmenter la solidarité, il n'est pas toujours vrai qu'elles contribuent à créer cette solidarité.

Le *nationalisme*, que Deutsch définit comme étant une préférence donnée aux messages nationaux par rapport aux autres messages, est issu, toujours selon le même auteur, de la *mobilisation sociale*, c'est-à-dire le passage d'une isolation relative aux communications et transactions intenses de type urbain. S'il arrive qu'une population autrefois isolée se trouve soudainement à faire face à une culture qui lui est étrangère, cette population pourra être assimilée à la culture qui contrôle les communications ; s'il n'y a pas assimilation, par contre, soit parce que la population mobilisée est trop nombreuse, soit parce que le taux de mobilisation s'accroît plus rapidement que le taux d'assimilation, on assistera inévitablement à des manifestations de nationalisme. C'est alors que la définition de la nation prend tout son sens : « un peuple en possession d'un État ». Car c'est au niveau politique, d'abord et avant tout, qu'un peuple cherche à s'affirmer en vue de s'emparer du contrôle du réseau de communications urbain. Le nationalisme amènera les nationaux à manifester leurs préférences envers leurs compatriotes, en raison d'une fierté commune, de la conscience d'une aliénation collective ou même d'une certaine hostilité envers ceux de l'extérieur.

Deutsch envisage donc le nationalisme comme un phénomène essentiellement politique. La plupart des auteurs sont d'accord avec lui sur ce point. Pourtant, il s'est trouvé des formes d'allégeance et de solidarité sociales qui se sont vues identifiées au nationalisme et dont la dimension politique n'était guère importante. Faudrait-il en conclure que le nationalisme canadien-français, qui entre dans cette catégorie, comme on le verra bientôt, n'en était pas un ?

C'est un fait, les analystes du phénomène nationaliste se sont intéressés presque exclusivement au nationalisme moderne issu de la Révolution française. Ce mouvement est apparu, en général, indissolublement lié à la démocratie (ou, tout au moins, à une certaine mobilisation populaire), à l'émancipation et à la modernisation. Il correspond à l'idéal de nouvelles élites s'opposant à des structures anciennes, telle la bourgeoisie combattant le féodalisme et cherchant à regrouper les forces d'un peuple autour de la structure de l'État-nation.

Il existe heureusement quelques exceptions. La plus notable, c'est l'ouvrage de Hans Köhn, *The Idea of Nationalism*, qui fait remonter le phénomène nationaliste bien avant la Révolution française. Cela permet à l'auteur d'identifier, même au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, un nationalisme culturel encore dénué de prétentions politiques :

3. *Nationalism and Social Communication*, Cambridge, Mass., M.I.T. Press, 1966. Voir, en particulier, pp. 96-106 et pp. 123-127.

Where the third estate became powerful in the eighteenth century – as in Great Britain and France and in the United States – nationalism found its expression predominantly, but never exclusively, in political and economic changes. Where, on the other hand, the third estate was still weak and only in a budding stage at the beginning of the nineteenth century, as in Germany, Italy and among the Slavonic peoples, nationalism found its expression predominantly in the cultural field. Among these people, at the beginning it was not so much the nation-state as the *Volksgelt* and its manifestations in literature and folklore, in the mother tongue, and in history, which became the center of attention of nationalism<sup>4</sup>.

Cette forme de nationalisme constitue toujours une préférence marquée pour les messages nationaux mais elle ne saurait être expliquée par le phénomène de mobilisation sociale à la *Deutsch*. Notons aussi que la nation de type traditionnel ne peut être définie que par les trois premiers éléments mentionnés plus haut : territoire, histoire et culture. Le plus souvent, ce sont les institutions religieuses qui tiennent la place des institutions politiques.

La distinction entre nationalisme traditionnel et nationalisme moderne nous sera particulièrement utile pour rendre compte de l'évolution du sentiment nationaliste au Québec.

— II —

Il ne semble pas que la Conquête britannique ait eu pour effet de déclencher une prise de conscience nationale chez les habitants des rives du Saint-Laurent. Il faudra attendre au moins trente ans pour que se manifeste, au sein du peuple conquis, un véritable sentiment de solidarité et d'aliénation à l'endroit du conquérant<sup>5</sup>. Deux facteurs contribueront à la naissance de ce nationalisme : l'arrivée massive des Loyalistes après la Révolution américaine et l'établissement, en 1791, d'une Assemblée élue au suffrage universel au sein de laquelle des représentants canadiens se trouvent bientôt en désaccord avec les représentants des marchands anglophones de Montréal.

C'est avant tout à la préservation d'une société d'ancien régime, dont les valeurs étaient incarnées dans des institutions comme le régime seigneurial et la coutume de Paris, que se sont attachées les élites canadiennes. Cette attitude conservatrice et anticapitaliste fut bientôt transformée en nationalisme, en raison de l'identification de deux idéologies à deux groupes culturels distincts. L'idéologie d'ancien régime était française, l'idéologie capitaliste, anglaise.

Pourtant, le nationalisme des élus canadiens, sous la direction de Louis-Joseph Papineau, paraissait bien en voie de devenir autre chose qu'un phénomène d'ordre strictement culturel. Son caractère populaire, voire libéral (bien que ce libéralisme soit demeuré plutôt formel, s'attachant aux moyens plutôt qu'aux fins, à l'appareil politique plutôt qu'à l'économique et au social)

4. Hans KÖHN, *The Idea of Nationalism*, New York, Macmillan, 1956, p. 4.

5. Voir Fernand OUELLET, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*, Montréal, Fides, 1966, pp. 71-98.

devait l'entraîner vers l'expression d'aspirations politiques de type moderne. À partir de 1830, en effet, le mouvement patriote était orienté vers la constitution d'un État-nation ou d'une République indépendante au Bas-Canada.

Ce nationalisme progressif ne devait pas toutefois connaître un long destin. Après les rébellions et répressions de 1837 et 1838, le mouvement devait encaisser un échec complet. Il faut dire qu'il reposait sur des bases fragiles, celles d'une idéologie dont les moyens libéraux n'étaient qu'un voile sur des fins conservatrices : la préservation d'une société fortement hiérarchisée. De plus, il avait contre lui le haut-clergé dont le pouvoir et l'autorité étaient demeurés considérables après la Conquête ; il s'adressait à une population encore ignorante, plutôt mal mobilisée et assez peu éveillée aux idéaux modernes de liberté et d'indépendance <sup>6</sup>.

Il ne fut pas difficile pour le clergé de consolider tout à fait son pouvoir sur cette société. L'épiscopat catholique était demeuré retranché, avant 1838, dans une attitude plutôt aristocratique et hautaine. Il comprit tout à coup, dans la personne de M<sup>sr</sup> Bourget, évêque de Montréal, qu'il ne pouvait plus se contenter de diriger le peuple canadien-français en se rangeant du côté des autorités coloniales. Dans une société où le suffrage universel avait déjà fait sa marque et où la conscience nationale demeurait assez vive, il fallait s'adresser directement au peuple à tous les niveaux. L'Église prit donc la direction du nationalisme canadien-français et se répandit, au moyen d'institutions éducatives, sociales et culturelles, à tous les secteurs de la vie populaire. Elle eut à combattre, pendant plusieurs années, des relents de libéralisme, comme le mouvement rougiste ; mais, dans l'ensemble, le nationalisme canadien-français allait demeurer longtemps lié au catholicisme le plus traditionnel.

Voilà donc une première caractéristique de ce nationalisme. Des slogans comme « la langue gardienne de la foi », la triologie tradition–langue–religion ont longtemps donné le ton aux revendications nationales des Canadiens français. Encore, en 1962, un ardent nationaliste pouvait proclamer : « nous resterons français et catholiques dans nos conceptions culturelles, ou nous disparaîtrons <sup>7</sup> ».

De plus, ce phénomène est demeuré largement apolitique. Sans doute, les Canadiens français ont revendiqué, au Parlement fédéral, les droits des minorités françaises à travers le pays et le gouvernement de la province de Québec était toujours jaloux de son autonomie. Mais ne nous trompons pas : les moyens culturels et religieux l'emportaient largement sur les moyens politiques. Le

6. « Ce nationalisme de plus en plus agressif, visant après 1830 à l'indépendance du Québec, était voué à l'échec. Il avait contre lui le gouvernement, le clergé et la bourgeoisie capitaliste. Il était voué à l'échec parce qu'il était trop identifié aux ambitions de certains individus et aux intérêts d'une classe sociale qui, par ses propres forces, ne pouvait servir de moteur en vue d'un renouveau du Canada français. » ; F. OUELLET, « Nationalisme canadien-français et laïcisme au XIX<sup>e</sup> siècle », *Recherches sociographiques*, 1963, p. 61.

7. François-Albert ANGERS, Conférence aux membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 24 janvier 1962 ; cité dans *Relations*, mars 1962, p. 82.

gouvernement du Québec, jusqu'à 1960, contrôlait bien peu de choses : ni l'éducation, ni les affaires sociales, ni la vie culturelle, toutes aux mains de l'Église. Troisièmement, le thème de l'émancipation économique a été à peu près absent de l'univers nationaliste du Canada français. Les Étienne Parent, Errol Bouchette et Édouard Montpetit sont demeurés des voix dans le désert. Ce sont les consignes comme celles de M<sup>sr</sup> Pâquet<sup>8</sup> qui furent le mieux entendues et entretenirent un fort préjugé anticommercial chez les Canadiens français. Enfin, ce nationalisme est demeuré fortement isolationniste et fermé sur le monde. À part une dévotion entière au Vatican, l'envoi de missionnaires en Afrique, en Extrême-Orient et en Amérique latine, certains liens avec la France catholique et de fortes sympathies envers l'Espagne de Franco et le Portugal de Salazar, les Canadiens français se sont bien peu intéressés à ce qui se passait dans le monde. L'Empire britannique, dictant au Canada sa politique étrangère (du moins c'est ainsi qu'on percevait les choses au Québec), agissait comme un écran auprès des Canadiens français que la Grande-Bretagne n'avait jamais conquis psychologiquement.

On le voit bien, ce nationalisme religieux, apolitique, étranger à l'économie, isolationniste, n'avait rien de moderne et ne pouvait être, tout au plus, qu'une manifestation du *Volksgeist* dont parle Hans Köhn, cité plus haut. Comme ni le gouvernement canadien ni celui du Québec ne s'étaient donné les moyens d'agir et d'influer sur ce nationalisme, il put continuer d'animer, en vertu d'un certain immobilisme idéologique, la vie des Canadiens français. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que l'ouverture au monde moderne ait porté un dur coup à ce nationalisme.

— III —

Depuis environ 1910, le Québec était devenu une société urbanisée et industrialisée. Pourtant, il fallut attendre après la Deuxième Guerre mondiale pour que ces réalités atteignent la conscience de certaines élites québécoises. Une des raisons de ce retard tient sans doute au fait que les Canadiens français eux-mêmes aient assisté plutôt passivement à l'industrialisation de leur province.

À compter de 1945, le mouvement syndical allait prendre une ampleur sans précédent au Québec. La grève de l'Amiante de 1948, entre autres, devait donner le signal d'une préoccupation marquée pour les problèmes sociaux chez un certain nombre de jeunes universitaires, hommes politiques, cadres syndicaux, journalistes. D'une part, comme le gouvernement du Québec demeurait une institution fortement traditionaliste et dont le nationalisme ne s'exprimait qu'en revendications autonomistes négatives à l'endroit du gouvernement central, il

8. « Notre mission est moins de manier les capitaux que de remuer des idées ; elle consiste moins à allumer le feu des usines qu'à entretenir et faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée... » ; L. A. PÂQUET, « Sermon sur la vocation de la race française en Amérique », 23 juin 1902 ; *Discours et allocutions*, Québec, 1915, p. 186.

fut la cible favorite de la nouvelle intelligentsia. D'autre part, le gouvernement d'Ottawa, lui, s'était modernisé depuis le milieu des années trente. Fort de son nouveau statut de Dominion, conféré en 1931, et profitant des occasions de la grande crise économique et des nécessités de sa participation au conflit mondial, le gouvernement canadien était devenu un véritable gouvernement national moderne. Il avait pris des initiatives en plusieurs domaines que la Constitution avait réservés aux provinces : affaires sociales (pensions de vieillesse et allocations familiales), affaires culturelles (Radio-Canada, Office national du film, Conseil des Arts) et même éducation (octrois aux universités, à l'enseignement technique).

Quiconque s'éveillait aux réalités du monde moderne, au Québec, entre 1945 et 1960, allait donc le faire à l'encontre de l'idéologie incarnée par un gouvernement provincial nationaliste et souvent dans le cadre des nouvelles institutions fédérales. Le nationalisme traditionnel allait donc devenir la bête noire par excellence des forces de contestation du Québec de cette époque. Il fallait, avant tout, selon les personnes engagées dans ce moment, briser la structure monolithique du Québec francophone, désacraliser la société civile, s'attaquer aux problèmes sociaux et économiques, promouvoir la démocratie. Or, en tout ceci, le nationalisme ne leur offrait rien qui vaille. Il fallait cesser de s'en prendre aux « Anglais » et accepter plutôt de collaborer avec les anglophones canadiens pour sortir le Québec du Moyen-Âge et construire une société nouvelle.

L'antinationalisme devait donc s'attaquer aux quatre caractéristiques du nationalisme canadien-français et en promouvoir la contrepartie. Le Québec moderne devait devenir une société laïque. Il n'y avait plus de raison pour que ce soit l'Église qui assume le leadership en matière d'éducation, d'affaires sociales, de culture. Le pouvoir politique devait assumer ses responsabilités et ne pas craindre de prendre en mains les domaines qui, ailleurs, dans les sociétés développées, étaient considérés normalement comme étant du ressort de l'État. Il fallait s'intéresser aux problèmes économiques, puisqu'ils affectaient profondément la vie des citoyens, et cesser de rêver au-delà des réalités concrètes d'une société industrialisée. Il fallait enfin s'ouvrir sur le monde, prendre conscience des relations internationales et regarder ce qui se faisait ailleurs. Le nationalisme avait empêché les Canadiens français de s'ouvrir à ces quatre dimensions.

Pierre Elliot Trudeau, co-fondateur de la revue *Cité libre*, s'était fait le champion par excellence de cet antinationalisme. Il résumait, en 1961, les positions de sa génération à l'endroit du nationalisme :

...C'est un fait, depuis le début, il y a eu à *Cité libre* une tendance à considérer les nationalistes québécois comme des aliénateurs. Nous étions douloureusement conscients des insuffisances du Québec dans tous les domaines... D'instinct nous trouvons un peu énormes les prétentions de nos nationalistes, à l'effet que tous nos retards étaient « la faute des Anglais »...

Nous avons grandi, et nos pères avant nous, et leurs pères avant eux, sous un État provincial dont l'essentiel de la politique a été d'aliéner les meilleures

et les plus accessibles de nos ressources naturelles et d'abdiquer toute juridiction sur l'organisation sociale et l'orientation culturelle des Canadiens français. Cette politique... nous a été imposée par nos élites clérico-bourgeoises : de tout temps celles-ci ont empêché de s'accréditer parmi nous la notion d'un État dont la fonction eût été d'intervenir activement dans le processus historique et d'orienter positivement les forces communautaires vers le bien général...<sup>9</sup>

Les efforts de l'intelligentsia québécoise ne furent pas vains. Les Québécois se donnèrent enfin en 1960 un gouvernement moderne. Mais Trudeau et ses compagnons de lutte étaient loin de penser qu'au moment où s'accréditerait « la notion d'un État dont la fonction eût été d'intervenir activement dans le processus historique », le nationalisme allait renaître sous une forme nouvelle. L'antidote au nationalisme aliénant n'allait pas être l'antinationalisme mais un nouveau nationalisme axé sur le pouvoir politique québécois, engendré presque spontanément par la modernisation des institutions politiques québécoises.

#### — IV —

Pouvait-il en être autrement ? Dès le moment où la contestation du traditionalisme s'installait au gouvernement du Québec et que ce gouvernement prenait conscience de sa force, il était inévitable qu'il se cabre et s'affirme en face du gouvernement fédéral. Car l'antinationalisme n'avait pas eu pour effet d'assimiler les Canadiens français au monde anglophone. Tel n'était d'ailleurs pas son but. Il ne devait qu'éveiller et politiser les forces vives du Canada français. Comme c'est au Québec que cela se produisait, un Québec toujours sociologiquement distinct du reste du Canada, il n'en pouvait résulter, en définitive, qu'une prise de conscience plus vive des responsabilités québécoises face au pouvoir central. Désormais, deux gouvernements modernes allaient s'affronter. Plus d'ambiguïtés possibles : le rattrapage opéré par la révolution tranquille allait placer le gouvernement québécois au même niveau que celui d'Ottawa. C'est à partir de ce moment, bien avant le 15 novembre 1976, que débute la crise du fédéralisme canadien.

Ainsi donc, bien paradoxalement, Pierre Elliot Trudeau et ses amis auront contribué à la naissance du nationalisme québécois. En tuant le duplessisme, ils ont préparé la voie à un pouvoir politique québécois moderne qui allait remettre en question tout le processus de canadianisation qui s'était opéré depuis 1931. Trudeau comprit trop tard que son action québécoise avait déclenché des forces combien plus menaçantes que celles du nationalisme traditionnel. Quand il se décida à agir au niveau fédéral, en 1965, le nationalisme québécois était déjà bien en place et sa dynamique, irréversible, ne pouvait plus être contrée.

Les protagonistes eux-mêmes de la modernisation québécoise devinrent, bien malgré eux, dans plusieurs cas, les champions d'un nouveau nationalisme

9. « L'aliénation nationaliste », *Cité libre*, XII, 35 (mars 1961), pp. 3-4.

québécois. On pouvait croire, en 1960, que Jean Lesage, ancien ministre fédéral sous Louis Saint-Laurent, et la plupart des membres de son équipe, s'étant donné pour mission de moderniser le Québec aux plans social, culturel, économique, laisseraient dans l'ombre les grands thèmes nationalistes. Même le René Lévesque de 1960 ne se présentait pas d'abord comme un nationaliste. Pourtant, deux ans plus tard, une campagne électorale était axée sur le nationalisme le plus authentique. L'expression de « Maître chez nous » était déjà lancée et n'allait cesser d'exprimer les nouvelles aspirations québécoises. M. Jean Lesage s'en défendrait aujourd'hui, mais c'est bien son gouvernement qui a amorcé le processus du souverainisme québécois. Parlant, en 1963, des transformations sociales en cours au Québec, il affirmait déjà :

Il se pourrait que cette évolution exige d'importants changements dans la Confédération, mais le Québec a senti qu'il était nécessaire de modifier un ordre de choses qui a été construit sans nous ou presque sans nous, à toutes fins pratiques <sup>10</sup>.

À la même époque, René Lévesque, alors fidèle collaborateur de Jean Lesage, allait plus loin encore en parlant de binationalisme :

La Confédération n'a jamais accepté le binationalisme. Nous vivons dans un régime de faux fédéralisme qui n'est, à toutes fins pratiques, qu'un unitarisme déguisé. Si nous n'arrivons pas, nous du Québec, à faire accepter le binationalisme, il faudra penser à nous séparer <sup>11</sup>.

La raison fondamentale de cette réapparition soudaine du nationalisme au Québec doit être liée à la naissance d'un véritable pouvoir politique québécois. Le jour où des francophones québécois se sont décidés à agir positivement au niveau du seul gouvernement qu'ils contrôlent vraiment, il était inévitable, croyons-nous, qu'ils prennent conscience de leurs différences, de leur originalité, de leur responsabilité nationale. Autrement dit, la politisation du Québec devait entraîner avec elle un nationalisme moderne. Un tel nationalisme, selon la définition de la nation donnée plus haut, ne pouvait éclore sans s'appuyer sur des institutions politiques. Quand M. Lesage déclarait

Les Québécois n'ont qu'une seule institution puissante : leur gouvernement. Et maintenant, ils veulent se servir de cette institution pour construire l'ère nouvelle à laquelle ils ne pourraient pas aspirer autrement <sup>12</sup>.

il inscrivait le nationalisme québécois dans la politique canadienne. Car il est bien clair qu'il s'agissait d'un phénomène tout à fait différent du régionalisme intense qui marque souvent la politique des gouvernements provinciaux du Canada. Ces gouvernements, si autonomistes fussent-ils, n'ont jamais eu la prétention de « construire une ère nouvelle ». Jamais premier ministre d'une province anglophone n'aurait déclaré : « L'autonomie est pour nous la condition concrète... de notre affirmation comme peuple <sup>13</sup> ».

10. *Le Devoir*, 22 octobre 1963, p. 1.

11. *Ibid.*, 4 novembre 1963, p. 1.

12. *Ibid.*, 10 octobre 1963, p. 8.

13. *Ibid.*, 11 octobre 1963, p. 12.

Ces dernières paroles, M. Lesage les prononçait devant un auditoire du Nouveau-Brunswick. Ce qu'il annonçait alors à la minorité francophone de cette province, c'est que l'épanouissement d'une culture francophone en Amérique passait désormais par le Québec, c'est qu'il était devenu impossible pour les Canadiens français, à l'ère du modernisme et de la politisation, de concevoir l'avenir de leur culture en dehors du seul endroit où il leur est possible d'établir et de contrôler un véritable réseau d'institutions francophones. C'était la mort du nationalisme canadien-français et la naissance du nationalisme québécois.

À peu près à la même époque, l'Église catholique canadienne, emportée par la vague de modernisation et se nourrissant de l'esprit du Concile du Vatican II, devait repenser en profondeur son rôle dans la société québécoise. Avec une souplesse plutôt remarquable, en dépit de certaines résistances qui firent long feu, l'Église acceptait d'assez bon gré de céder au pouvoir politique la direction des affaires sociales et culturelles et du monde de l'éducation. L'Église ne pouvait plus être l'âme du nationalisme canadien-français. Désormais, c'est le gouvernement du Québec qui réclamait la responsabilité de la nation canadienne-française. Le premier ministre Lesage le déclarait sans ambages :

...nous croyons que le Québec est l'expression politique du Canada français et qu'il joue le rôle de mère-patrie de tous ceux qui, au pays, parlent notre langue <sup>14</sup>.

Globalement, cette transformation doit être reliée au phénomène de la mobilisation sociale dont nous parlions plus haut. Il est vrai que les Québécois étaient urbanisés et subissaient l'industrialisation de leur province depuis longtemps. Mais, probablement, parce que ces changements s'étaient opérés sans eux, le phénomène n'avait pas encore imprégné leur conscience collective. Nous avons déjà fait état d'une prise de conscience de certaines élites intellectuelles dans les années cinquante mais, avant 1960, la masse des Québécois vivaient encore, pour une bonne part, de façon plutôt traditionnelle.

Or, voilà qu'avec la révolution tranquille et la modernisation de leurs institutions politiques, apparaissent tout à coup les mutations qui accompagnent habituellement la mobilisation sociale. Les Québécois francophones cessent de s'identifier socialement et collectivement à leur pratique religieuse, à leurs attaches régionales ou à d'autres types traditionnels de regroupement. Le Québec devient très rapidement une société laïque et anonyme, c'est-à-dire un réseau de communications entre personnes relativement étrangères les unes aux autres <sup>15</sup>.

14. 20 septembre 1964, cité par Claude MORIN dans *Le Combat québécois*, Montréal, Le Boréal Express, 1973, p. 68.

15. Est-il nécessaire de signaler que nous n'entendons pas par là que cette mutation se soit opérée soudainement ? Il s'agit, bien sûr, d'un processus graduel qui s'est poursuivi péniblement parfois à l'époque dont nous parlons et qui était souvent accompagné de résistance. L'élection de 1966, d'ailleurs, a montré que beaucoup de Québécois considéraient ces changements trop rapides. Pourtant, le gouvernement de l'Union nationale n'a guère pu freiner le processus dont les effets n'apparurent peut-être pleinement qu'un peu plus tard. Mais déjà vers 1963, la vie québécoise avait changé profondément par rapport à ce qu'elle était avant 1960.

En d'autres termes, les vieilles formes de solidarité ont disparu et le vide est inévitablement comblé par la solidarité culturelle et linguistique. C'est alors que les Québécois francophones, mobilisés mais non assimilés, deviennent, selon la théorie de Deutsch, des candidats au nationalisme et réclament de plus en plus fortement le contrôle des communications modernes pour leur groupe culturel. Et, spontanément, c'est au pouvoir politique qu'ils s'adressent. Ils s'adressent confusément à la fois au pouvoir fédéral dont ils se sentent méconnus et au pouvoir provincial dont ils soutiennent les aspirations autonomistes et nationalistes.

Dans la logique du rôle qu'il avait assumé graduellement depuis 1931, le gouvernement du Canada devait prendre la responsabilité de canaliser ces nouvelles aspirations québécoises, c'est-à-dire de canadianiser le nationalisme québécois afin de gagner l'allégeance des francophones à la nation canadienne. La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a représenté un effort sans précédent de la part du pouvoir central pour créer un Canada qui serait vraiment la « patrie » des Canadiens français autant que des anglophones. M. Trudeau, une fois devenu premier ministre du Canada, s'est employé à mettre en œuvre une partie des recommandations du rapport de cette Commission. L'aspect « biculturel », parce qu'il devait entraîner la reconnaissance de deux sociétés distinctes ou de « deux majorités », selon les termes même du rapport préliminaire, fut bientôt oublié. L'aspect « bilingue » par ailleurs, fut incorporé dans la loi canadienne des langues officielles : il n'entravait en rien le processus d'intégration de tous les Canadiens dans une seule nation canadienne. Il devait au contraire le favoriser <sup>16</sup>.

Les gouvernements québécois, de leur côté, n'ont cessé de revendiquer depuis 1960 leur responsabilité nationale. Cette revendication a pris toutes sortes de formes : statut particulier, égalité ou indépendance, souveraineté culturelle, etc. Tous ces slogans revenaient à proclamer la même évidence : le Québec est une société distincte, différente des autres provinces canadiennes, au-delà des régionalismes qui distinguent les neuf provinces anglophones entre elles. Le Québec est le seul gouvernement où vraiment les Canadiens français peuvent agir en profondeur sur leur destin collectif. Par conséquent, seul ce gouvernement peut assumer la responsabilité de l'épanouissement de la culture francophone au Canada. En conséquence, le Québec devrait être souverain en ce qui a trait

---

16. S'il est une notion qu'on a toujours répudiée, abhorrée dans les milieux fédéraux, c'est bien celle d'un Québec francophone et de neuf autres provinces anglophones, en d'autres termes, l'idée d'une dualité canadienne axée sur deux territoires distincts. À cause de cela, on a exagéré et artificiellement souligné le fait français hors du Québec et encouragé le bilinguisme au Québec, au grand mécontentement des anglophones des neuf provinces et des francophones du Québec. Se résigner au fait, pourtant évident, que la culture française ne pouvait s'épanouir qu'au Québec, c'était, pour les hommes politiques et fonctionnaires d'Ottawa, favoriser le séparatisme. Mais, du même souffle, on a toujours nié que les Québécois fussent vraiment séparatistes. Cette contradiction est au cœur des déboires des politiques fédérales.

à la culture, à l'éducation, aux affaires sociales et à tout ce qui touche de près ou de loin à l'évolution de la nation québécoise <sup>17</sup>.

Cette « idée du Québec », aucun gouvernement québécois n'y a jamais renoncé <sup>18</sup>, pas même le gouvernement très fédéraliste de Robert Bourassa qui a tout de même revendiqué des juridictions en matières sociales, proclamé la souveraineté culturelle du Québec, adopté une loi de la langue officielle vivement contestée par les anglophones. On peut donc dire, du moins si l'on s'en tient aux gouvernements qu'ils élisent régulièrement, que la majorité des Québécois aspirent d'une manière très nette à la souveraineté du Québec et qu'ils refusent de se percevoir comme appartenant à une nation canadienne.

Là se trouve, croyons-nous, l'élément essentiel du nationalisme québécois qui risque d'être oublié si l'on s'en tient à ne considérer que l'aspiration à l'indépendance du Québec. Voilà pourquoi nous avons omis jusqu'ici de parler du mouvement indépendantiste québécois. Non pas qu'il ne constitue une composante importante du nationalisme au Québec. Mais parce qu'il se situe au niveau des moyens, non au niveau des fins. Le nationalisme est un phénomène qui rassemble les personnes. Il ne saurait donc s'entendre qu'en ce qui rallie les forces d'un peuple autour d'un idéal commun. Or cet idéal commun, ce n'est pas, pour le moment du moins, l'indépendance totale du Québec, mais un minimum de souveraineté.

Ceci dit, nous pouvons maintenant aborder les moyens envisagés pour accéder à cette souveraineté. Jusqu'à 1968, dans le dynamisme de la révolution tranquille, le nationalisme québécois s'est manifesté presque exclusivement dans la revendication d'un nouveau statut pour le Québec. Il est vrai que des mouvements indépendantistes se sont développés à cette époque. Ces mouvements ont fait beaucoup de bruit mais ils sont toujours demeurés marginaux, ne recueillant l'adhésion que d'une petite minorité de Québécois. Ils ont sans doute contribué à intensifier le nationalisme du gouvernement et des partis politiques établis car ils permettaient aux leaders québécois d'utiliser fréquemment le « séparatisme » comme une sorte de menace dans leurs revendications auprès d'Ottawa (pensons à la phrase de Lévesque citée plus haut : « Si nous n'arrivons pas à faire accepter le binationalisme, il faudra penser à nous séparer » ou encore au slogan de Daniel Johnson : « Égalité ou indépendance »). De plus, le Rassem-

17. Ajoutez à cela les inévitables prolongements internationaux (dans un monde aux frontières perméables) de cette souveraineté. Cette prétention internationale n'est qu'un autre aspect de l'affrontement de deux nationalismes.

18. « ...quels que furent l'imprécision des arguments d'Alexandre Taschereau et de Maurice Duplessis, l'allure moderne de ceux de Paul Sauvé, la fermeté incertaine de ceux d'Antonio Barrette, le dynamisme de ceux de Jean Lesage, la subtilité de ceux de Daniel Johnson, la bonne foi de ceux de Jean-Jacques Bertrand, l'optimisme fédéraliste de ceux de Robert Bourassa, toutes ces personnes, en tant que premiers ministres, ont inexorablement été fidèles (au moins dans leurs déclarations officielles) à ce qu'on pourrait appeler « une certaine idée du Québec ». Et cette « certaine idée du Québec » n'est au fond que la notion mal exprimée et longtemps hésitante d'un « Québec certain ». Elle n'a de toutes façons rien à voir avec un quelconque régionalisme attardé. Mais, cela, Ottawa ne l'a jamais compris. Et probablement, en toute honnêteté. » ; Claude MORIN, *op. cit.*, p. 60.

blement pour l'indépendance nationale (R.I.N.) a contribué à la défaite des libéraux en 1966. Mais il est assez significatif que pas un seul des leaders de ces mouvements (Barbeau, Chaput, D'Allemagne, Bourgault, etc.) ne se retrouve aujourd'hui parmi les têtes d'affiche du parti québécois.

À compter de 1968, l'année où Trudeau devient premier ministre du Canada et où est fondé le parti québécois, le nationalisme québécois devient polarisé selon deux courants. D'une part, bon nombre des artisans de la révolution tranquille et promoteurs d'un statut particulier pour le Québec, René Lévesque en tête, manifestent une sorte de désenchantement. Il leur apparaît que le Québec ne pourra jamais atteindre à l'intérieur de la Confédération canadienne la souveraineté minimum dont il a besoin pour être la véritable patrie des Québécois francophones. Ils proposent la souveraineté-association, c'est-à-dire l'indépendance suivie d'une nouvelle forme d'association canadienne. D'autre part, les partis traditionnels continuent de croire qu'une souveraineté québécoise suffisante pourra être atteinte grâce à des modifications graduelles de l'association canadienne déjà en place. Il est vrai que le souffle nationaliste passe du côté du parti québécois et que le parti libéral, devenant peu à peu la seule solution de rechange à l'indépendantisme, perd l'inspiration qui l'avait animé aux jours de la révolution tranquille. Mais, malgré tout, le nationalisme est encore vivant au sein du gouvernement Bourassa, et le parti québécois, pour sa part, ne va jamais jusqu'à proposer le type d'indépendance dont rêvaient les premiers promoteurs du mouvement indépendantiste avant 1968. En somme, on se trompe gravement en ne voyant au Québec qu'un conflit entre « séparatistes » et « fédéralistes ». Car les péquistes ne sont pas séparatistes : ils proposent une nouvelle forme d'association<sup>19</sup>. Et les libéraux et les autres partis dits « fédéralistes » proposent, d'autre part, un type de souveraineté qui ne saurait être atteint sans de sérieuses modifications à la Constitution fédérale actuelle.

Vu dans cette optique, le nationalisme québécois embrasse non seulement le parti québécois (soutenu d'ailleurs par un fort contingent d'électeurs qui rejettent l'idée d'indépendance) mais aussi une partie importante des appuis fournis aux partis libéral, unioniste et créditiste. Ce nationalisme vise avant tout à donner au gouvernement du Québec les moyens dont il a besoin pour exercer ses responsabilités quant à l'évolution du peuple québécois.

— V —

Le nationalisme québécois, contrairement au nationalisme canadien-français, est donc irrémédiablement politique. À une époque où presque tous les

19. Il est vrai que le Canada anglais s'est montré réfractaire à cette association, ce qui lui donne peut-être un caractère utopique. Mais il faut bien dire aussi que les Canadiens anglais ne se sont guère montrés plus intéressés à ce que proposent les autres partis politiques québécois. La logique du PQ est que la réponse du Canada anglais ne sera vraiment authentique que le jour où le Québec se sera donné sa souveraineté. Il faudra bien alors, d'une manière ou d'une autre, le traiter comme un égal.

problèmes sociaux, culturels, économiques, pour tout dire humains, ont une incidence politique, il serait d'ailleurs impensable qu'il en soit autrement. Il est devenu tout à fait utopique de penser qu'un peuple puisse conserver son identité et sa cohésion sans s'appuyer sur un pouvoir politique.

Or, pour les Québécois, ce pouvoir ne saurait être celui du gouvernement central où ils sont minoritaires. Leur nationalisme ne peut s'exprimer qu'au sein d'un pouvoir qu'ils contrôlent vraiment, auquel ils s'identifient parce qu'ils y sont en majorité. On peut concevoir qu'un groupe culturel puisse se contenter d'un statut minoritaire s'il ne cherche autre chose qu'à conserver certaines traditions locales et l'usage restreint d'une langue commune. Mais pour qu'une culture soit vraiment globale, vivante, dynamique, elle a besoin de s'appuyer sur un appareil politique qui lui permette de s'exprimer à tous les niveaux de l'organisation sociale.

Quelle doit être la nature de ce pouvoir politique, de cet État-nation ? Est-il nécessaire, à notre époque, qu'il soit souverain au sens traditionnel, c'est-à-dire juridiquement responsable à personne d'autre qu'à lui-même et à ses mandataires ? Il faut bien constater que cette souveraineté, de toutes façons, n'est, à bien des égards, qu'une fiction juridique dans un monde où les frontières ont de moins en moins de signification. Mais, en revanche, les États n'y ont pas encore renoncé et, en dépit de tout ce qu'on peut dire de l'interdépendance internationale, ils sont encore jaloux de leurs prérogatives et continuent de faire en sorte que les progrès des communications contribuent davantage à la cohésion de leurs populations qu'aux rapports transnationaux.

La grande majorité des Québécois s'accorde pour que le Québec soit souverain et pour que cette souveraineté soit limitée. La question qui se pose est donc la suivante : cette souveraineté limitée sera-t-elle atteinte par la *brisure* ou par la *modification* du cadre confédératif canadien ? Au fond, la réponse appartient peut-être au Canada anglais. Renoncera-t-on, de ce côté, à ce que le Canada ne soit pas un État-nation ? Acceptera-t-on que l'État canadien soit assez confédératif pour englober deux grandes nations ? Si oui, il serait difficile de penser que les Québécois en viennent jamais à faire l'indépendance entendue au sens traditionnel, puisqu'il serait alors possible d'établir la souveraineté-association prônée par le parti québécois sans « briser » le pacte confédératif. Sinon, il n'existe, semble-t-il, que deux possibilités : ou le nationalisme québécois mènera tout droit vers l'indépendance, ou il finira par s'étioler et les Québécois francophones accepteront de se définir comme une minorité, comme des Canadiens de langue française. Ce serait la disparition du nationalisme québécois sans que, pour autant, puisse réapparaître un nationalisme canadien-français car ce phénomène n'est plus possible à notre époque. La révolution tranquille l'a relégué définitivement à l'histoire. En somme, le nationalisme québécois est incompatible avec l'idée d'une nation canadienne indivisible.

\* \* \*

On peut craindre, par ailleurs, que le nationalisme québécois s'envenime et devienne « extrémiste », c'est-à-dire une préférence absolue accordée aux mes-

sages nationaux aux dépens de tout message humain « étranger ». On accuse volontiers le nationalisme, dans les milieux anglophones surtout, de donner lieu aux pires injustices, d'engendrer le fanatisme et on se fait fort d'apporter les exemples les plus noirs de l'histoire : nazisme, fascisme, etc.

Il existe, croyons-nous, un certain nombre de garanties qui empêcheront le nationalisme québécois de verser dans l'extrémisme. Les aberrations nationalistes, en général, peuvent se ramener à quatre caractéristiques : l'autoritarisme, le racisme, l'isolationnisme et l'expansionnisme. Or, il sera relativement facile au nationalisme québécois d'échapper à ces quatre fléaux.

Il est vrai que le nationalisme est souvent élitiste. (D'ailleurs, existe-t-il vraiment une doctrine ou un mouvement qui ne soient pas propagés par des élites ?) Au Québec, en particulier, c'est parmi les élites politiques, administratives, intellectuelles, artistiques et autres que la ferveur nationaliste a été alimentée. L'homme de la rue n'attache peut-être pas une grande importance à son identité nationale. Mais il faut bien noter que l'éclosion du nationalisme québécois a été, en grande partie, le produit du renouveau démocratique de la révolution tranquille. De plus, il se trouve que le parti politique le plus nationaliste de notre histoire est précisément celui dont les structures sont les plus démocratiques. À supposer, malgré tout, que le nationalisme québécois devienne le simple instrument des classes bourgeoises, on peut penser que le mouvement syndical québécois sera assez vigoureux pour contrer cette domination. Enfin, remarquons que les élites économiques les plus puissantes sont encore opposées aux politiques nationalistes.

Quant au racisme, on peut toujours en trouver quelque expression ici ou là chez des nationalistes québécois. Mais, dans l'ensemble, la culture québécoise tend plutôt à ouvrir ses portes aux personnes d'origine ethnique différente. Si le nationalisme canadien-français a pu être xénophobe et parfois raciste, pour toutes sortes de raisons historiques, le nationalisme québécois, au contraire, cherche à s'élargir et à incorporer les immigrants. C'est là d'ailleurs une nécessité vitale que la charte linguistique du Québec veut souligner. Avec un taux de natalité très bas chez les Québécois d'origine, la culture québécoise ne pourra s'épanouir qu'en intégrant des personnes d'origine ethnique différente.

Le nationalisme québécois n'est pas davantage isolationniste. Il se satisfait, comme nous l'avons vu, d'une souveraineté limitée et cherche à se situer dans de grands ensembles : l'association canadienne, la francophonie. Notons également que c'est, en bonne partie, une ouverture des Québécois sur le monde, un certain internationalisme qui les a amenés à prendre une conscience plus vive de leur identité. Les Québécois, comme on l'a dit souvent, veulent se donner des instruments en propre afin de communiquer avec les autres peuples. Ils ne veulent que leur place à eux dans le monde.

Enfin, il serait ridicule de songer à un quelconque expansionnisme québécois. Même la reprise des territoires déjà cédés du Labrador ne saurait être vue comme l'effet d'une politique expansionniste puisqu'il s'agit bel et bien du territoire original du Québec au moment de la Confédération. De toutes façons,

à supposer qu'apparaisse une sorte de Napoléon québécois, les contraintes géographiques et la puissance de nos voisins ne nous permettraient jamais de poursuivre une telle politique.

Le nationalisme québécois pourra donc difficilement entrer dans la catégorie des nationalismes extrémistes. Il cadre bien plutôt dans celle des nationalismes défensifs et libérateurs. On pourrait le situer parmi les efforts des petits peuples de la planète pour contrer la tendance tentaculaire au nivellement des cultures. Vus dans cette perspective, les nationalismes sont peut-être un dernier sursaut d'humanité, d'une conception de vie à l'échelle humaine. C'est peut-être en se rattachant à des patries que les hommes pourront échapper au conformisme d'un univers où le progrès technique, tout en libérant des énergies, menace d'abolir la diversité et l'originalité. Le collectivisme nationaliste a ses dangers. Ils nous apparaissent moins menaçants que ceux du collectivisme sans âme de la consommation multinationale.